



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ACIDE ACETIQUE 80%

dénaturé

Code : AAC80_FDS
Date : 31/01/2020
Edition : 2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIÉTÉ

✎ Identification de la substance ou de la préparation

Nom usuel	Acide Acétique 80%
Autres noms	acide éthylique, Acide éthanoïque
Formule moléculaire	CH ₃ COOH

✎ Identification de la société

Cadilhac Et Fils SA.
Bd Mexico - Ain Sebaa
Tel : 05 22 35 06 00
Fax : 05 22 35 07 97
cadilhac@cadilhac.ma

✎ Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Tel : 05 22 35 06 00
Fax : 05 22 35 07 97

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Cette section se réfère aux directives 1272/2008 de l'Union Européenne

✎ Classification de la substance

Flam. Liq. 3 – Liquide inflammable de catégorie 3
Skin Corr. 1B – Irritation cutanée de catégorie 1B

👉 *Etiquetage*

❖ Pictogrammes de danger :



❖ Mention d'avertissement : **DANGER**

❖ Mentions de danger :

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

❖ Conseils de prudence - Prévention

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 - Se laver soigneusement après manipulation.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.

❖ Conseils de prudence – Intervention :

P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

❖ Conseils de prudence – Stockage :

P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 - Garder sous clef.

3. COMPOSITION /INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Constituant	Numéro CAS	Numéro CE	Classification	Concentration
Acide acétique	64-19-7	200-580-7	Flam. Liq. 3 Skin Corr. 1B	70 à 90%
Methyl Salicylate	119-36-8	204-317-7	Aucune	< 1%

Autres substances apportant un danger :

Aucune autre substance connue de cette catégorie n'est présente.

Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :

Aucune autre substance connue de cette catégorie n'est présente.

Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

Aucune autre substance connue de cette catégorie n'est présente.

4. PREMIERS SECOURS

👉 Symptômes potentiels

Inhalation	Le produit peut irriter gravement le nez, la gorge et les voies respiratoires. L'exposition prolongée ou répétée peut causer la décoloration et l'usure des dents.
Contact avec la peau	Les solutions concentrées peuvent entraîner des douleurs cutanées de même que de graves brûlures en profondeur. Une exposition prolongée et répétée à des solutions diluées entraîne souvent une irritation, des rougeurs, des douleurs, un assèchement de la peau et des crevasses
Contact avec les yeux	Risque de lésion oculaire grave si le produit n'est pas éliminé rapidement. La vapeur peut provoquer une irritation douloureuse des yeux.
Ingestion	Ce produit cause des douleurs et de graves brûlures dans la bouche, la gorge et l'abdomen. Il y a risque de vomissements, de diarrhée et de perforation de l'œsophage et de la muqueuse gastrique

👉 Description des mesures de premiers secours

Inhalation	Amener la victime au grand air et garder au chaud et au repos. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau froide. Utiliser de la glace pour prévenir l'enflure et les cloques. Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une solution oculaire ou avec de l'eau en maintenant les paupières écartées pendant 30 minutes. Consulter un ophtalmologiste immédiatement.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR. Si la victime est parfaitement consciente/lucide, rincer la bouche et faire boire 1 à 2 verres de lait. Consulter un médecin immédiatement.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risque d'incendie ou d'explosion	Liquide combustible. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Réagit avec certains métaux avec dégagement d'hydrogène, produit hautement inflammable
Moyen d'extinction approprié	Eau pulvérisée, Mousse résistant à l'alcool, Dioxyde de carbone, Extincteur à sec.
Moyen d'extinction inapproprié	Jet d'eau : risque de propagation de l'incendie, risque de débordement du produit de son contenant.

Equipement de protection pour la lutte contre le feu	Appareil respiratoire autonome Lunettes mono-coques anti-éclaboussures Combinaison anti-éclaboussures.
Autres risques et recommandations	Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Produits de décomposition qui peuvent se dégager : Monoxyde de carbone Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles	Porter un équipement de protection individuel. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Ne pas respirer les vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Si les quantités répandues sont importantes, évacuer le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs entraînés munis d'équipements de protection.
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter que le produit atteigne les cours d'eau publiques, les égouts, la nappe phréatique. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.
Méthode de confinement et de nettoyage	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel). Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Porter un équipement de protection individuel. Se référer aux mesures de protection énumérées dans la rubrique 8. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas fumer. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Toujours remettre le capuchon après l'utilisation. Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Ne pas percer ou incinérer
Mesures préventives	Douches et lave yeux à proximité. Instruire le personnel sur les risques. Ne pas fumer, boire ou manger lorsqu'on manipule le produit.
Entreposage	Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Ne pas entreposer près de ou avec les matériaux incompatibles repris dans la section 10

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE

✎ Valeurs limites d'exposition professionnelle

Ces valeurs se réfèrent à la réglementation européenne et française pour de l'acide acétique pur.

VLCT (Valeur limite à court terme) : 10 ppm 25 mg/m³

✎ Protection individuelle

Protection des yeux	Porter des lunettes de sécurité (à protection intégrale) et des écrans faciaux en cas de risque d'éclaboussure. On ne doit pas porter de lentilles de contact lorsqu'on travaille avec ce produit.
Protection des mains	Type de gants conseillé : viton, caoutchouc butyle ou néoprène
Protection respiratoire	Respirateur avec cartouches filtrantes et écran facial complet homologué et muni de cartouches contre pour les gaz acides pour des concentrations maximales de 50 ppm. En cas de concentrations plus élevées ou inconnues, on recommande d'utiliser un respirateur à adduction d'air.
Autres protections	Vêtement de travail, Bottes antiacides.
Protections spéciales	Douche et fontaine oculaire à proximité des postes de travail Ventilation adéquate

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect :	liquide
Couleur :	incolore à jaunâtre
Odeur :	Odeur très forte de vinaigre
Point d'ébullition (°C) :	110°C (92%), 118°C (100%)
Point de fusion (°C) :	4°C (92%), 17°C (100%)
Tension de vapeur (mm Hg à 20°C) :	11,4 (100%)
Densité de vapeur (air = 1,0) :	2,0 à 2,1 (100%)
Densité :	1,07 (80%), 1,05 (100%)
Viscosité :	1,16 cSt @ 20°C (100%)
Hydrosolubilité :	Soluble.
pH de la substance :	2,4 (1M) ; 2,9 (0,1M) ; 3,4 (0,01M)
Point éclair (°C)	39

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter

Stable dans les conditions normales.
Éviter la chaleur, les rayons directs du soleil, les températures élevées.

Matières à éviter	<p>Combustibles puissants. Acide nitrique. Acide perchlorique. Acide sulfurique. Acide chromique. Trioxyde de chrome.</p> <p>Agents réducteurs.</p> <p>Substances basiques puissantes. Soude caustique, Chaux et Alcalis.</p> <p>Matières organiques. Xylène.</p> <p>Acétaldéhyde. nitrate d'ammonium. Pentafluorure de brome. Trifluorure de chlore. Tert-butoxyde de potassium. Combustibles. Aminés. Isocyanates.</p> <p>Alkanolamine. Épichlorohydrine. Permanganates.</p> <p>Le produit peut réagir en présence de certains types de caoutchouc, de plastiques ou de revêtements et les endommager.</p> <p>Si le produit est en contact de façon prolongée avec des métaux comme l'aluminium, l'étain, le plomb et le zinc, il peut dégager de l'hydrogène.</p> <p>Les solutions sont corrosives pour l'acier mou. Cuivre et alliages. Métaux. Fonte. Bronze. Acier.</p>
Produits de décomposition dangereux	Oxyde de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Sensibilisation	Inconnu
Cancérogénèse	Le ou les ingrédients du présent produit ne sont pas classés comme carcinogènes par l'ACGIH, le CIRC, l'OSHA ni le NTP.
Mutagénèse	On ne prévoit aucun effet adverse mutagène
Données sur la reproduction	On ne prévoit aucun effet adverse sur la reproduction.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Ecotoxicité	La toxicité est principalement associée au pH. La présence de ce produit peut acidifier le sol.
Persistance et dégradabilité	Ce produit est biodégradable, faiblement bioaccumulable
Résultat des évaluations PBT et vPvB	Données non disponibles

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Le Produit	<p>Neutraliser avec soin à l'aide de carbonate ou de bicarbonate de sodium jusqu'à ce qu'on obtienne un pH entre 6 et 9. Il pourrait y avoir effervescence. On s'attend à ce que la neutralisation soit exothermique.</p> <p>Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise d'élimination des déchets agréée.</p>
Les Récipients et Emballages	<p>Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.</p> <p>Ne pas percer ou incinérer les emballages.</p> <p>Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance et être remis à une entreprise d'élimination des déchets agréée.</p>

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

↳ Identification ONU :

Numéro ONU: 2789
Désignation ONU: ACIDE ACÉTIQUE EN SOLUTION

↳ Classe de danger :

Classe : 8 – Matières corrosives
Classe subsidiaire : 3 – Liquides inflammables
Groupe d'emballage : II – Matière moyennement dangereuse

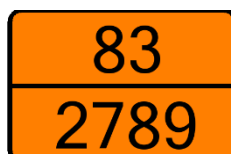
Etiquetage transport : 8 – Matières corrosives
 3 – Liquides inflammables



↳ Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR)	CF1
Quantités limitées (ADR)	LQ22
Instructions d'emballage (ADR)	P001, IBC02
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR)	MP15
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	T7
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR)	TP2
Code-citerne (ADR)	L4BN
Véhicule pour le transport en citerne	FL
Catégorie de transport (ADR)	2
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR)	S2
Code danger Kemler	83
Code Restriction Tunnels	D/E

Panneau orange :



↳ Transport maritime

Numéro EmS : F-E, S-C
Polluant marin selon le code IMDG : non

✎ *Transport aérien*

Pas d'information complémentaire disponible.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

✎ *Lois et textes législatifs :*

Loi n° 28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination

Décret n°2-07-253 portant classification des déchets et fixant la liste des déchets dangereux

Loi 30-05 relative au transport par la route des matières dangereuses

✎ *Textes normatifs :*

NM 03.2.100 - Substances chimiques dangereuses : classification, emballage et étiquetage

16. AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations nationales et Européennes.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Cette Fiche de données de sécurité a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.